

Front Ouvrier

ORGANE D'INFORMATION ET DE DISCUSSION SYNDICALES

Directeur-Gérant : M. PENNETIER
17, Rue de Normandie - Créteil (Seine)
C. C. Postal : Paris 5259-15

L'ÉMANCIPATION DES TRAVAILLEURS
SERA L'ŒUVRE
DES TRAVAILLEURS EUX-MÊMES

Abonnement (12 numéros) ... 40 fr.
Abonnement de soutien 100 fr.
Le Numéro 4 fr.

PRÉPAREZ LA GRÈVE GÉNÉRALE

Les reculades de la C.G.T. et l'offensive gaulliste

Pour les 10 fr. les ouvriers de chez Renault engagent la lutte

Par Marcel VALIÈRE

LES discours prononcés par de Gaulle à Bruneval et à Strasbourg marquent un tournant important dans la politique de la bourgeoisie française. Ils sont l'indice qu'une fraction de celle-ci estime non seulement nécessaire mais possible de changer de méthodes gouvernementales et de se passer désormais de la collaboration au pouvoir des représentants ouvriers.

Les gouvernements qui se sont succédés en France depuis la libération associaient étroitement aux responsabilités du pouvoir les représentants de la bourgeoisie (M.R.P., etc...) et ceux de la classe ouvrière. La bourgeoisie ne se sentait pas assez forte, après les terribles secousses de la période d'occupation, pour imposer directement, par des gouvernements homogènes, sa politique de classe. Tenant compte du rapport des forces qui lui était défavorable, elle a opté pour le tripartisme ou le multipartisme, elle a accepté la cohabitation de Bidault, de Roclore avec Thorez et le Parti Socialiste. Elle l'a acceptée d'autant mieux que les partis, et avec eux la C.G.T., ont pratiqué systématiquement depuis plus de deux ans et demi une politique de compromissions et de concessions qui a permis au patronat de reconstituer sa puissance économique et à la bourgeoisie de refaire son unité.

Pendant que les militants ouvriers, aussi bien ceux du P.C. que ceux de la C.G.T., péroraient sur la nécessité de produire, appelaient les travailleurs à un sursaut, condamnaient les mouvements revendicatifs, baptisaient la grève « l'arme des trusts », paralysaient pratiquement toute action ouvrière au nom de l'intérêt général, calomniaient les minoritaires restés fidèles au principe de la lutte de classe, pendant qu'ils distinguaient entre patrons « résistants » et patrons « collaborateurs », qu'ils acceptaient le blocage des salaires lors de l'expérience Gouin, qu'ils préconisaient le salaire aux pièces et le travail au rendement, la bourgeoisie ne perdait pas son temps, on s'en rend compte maintenant.

Tandis que Frachon et Thorez désarmaient idéologiquement et pratiquement la classe ouvrière, acceptant la dissolution des milices patriotiques, chantant à perdre haleine l'hymne à la production et mettant une sourdine à l'action revendicative, se satisfaisant de caricatures de nationalisations, sabotant la grève du Livre ou celle des P.T.T., les trusts, les fameux trusts et leurs représentants au pouvoir s'occupaient activement de préparer « leurs lendemains » à eux.

Depuis des mois le patronat s'est senti assez fort pour lancer une vaste offensive contre le minimum vital réclamé par la C.G.T. L'on sait comment s'est terminée la campagne confédérale. Après l'action sur le plan économique, la bourgeoisie qui s'est complètement ressaisie entend agir également sur le plan gouvernemental. Ce n'est pas elle qui s'embarassera de considérations sentimentales. Le P.C. et la C.G.T. ont certes, objectivement, facilité le redressement patronal mais ce sont des alliés encombrants et peu sûrs, qu'il convient d'utiliser quand c'est indispensable mais qu'il faut écarter dès que possible. Quand le citron est pressé, on le jette. La bourgeoisie française cherche désormais à se priver des services de Thorez et Frachon et à confier la défense de ses intérêts à ses représentants qualifiés.

Le danger gaulliste est, en définitive, la conséquence de 30 mois de collaboration des classes. Il est réel dans la mesure où la classe ouvrière persévéra dans la voie suivie depuis la libération et renoncera à ses buts propres pour se réclamer d'un intérêt général qui n'est qu'une duperie dans une société de classes antagoniques comme la nôtre. Il est réel dans la mesure où la C.G.T. s'obstinera dans son orientation présente.

Il est temps pour le mouvement syndical de se ressaisir. Déjà des signes de lassitude, de désaffection, se manifestent au sein de la classe ouvrière. Ce sont là les fruits amers du néo-réformisme stalinien qui intoxique les travailleurs et les désarme. Dans la mesure où l'action revendicative a été déficiente (et il suffit de noter la baisse continue du pouvoir d'achat ouvrier pour se rendre compte combien la politique de la C.G.T. a été erronée), où les conditions de vie des travailleurs se sont aggravées, la démocratie bourgeoise de la IV^e République a montré son véritable contenu et a déçu la classe ouvrière.

En régime capitaliste, la lutte pour les libertés, la lutte pour plus de démocratie, se confond étroitement avec la lutte revendicative pour plus de bien-être.

C'est là la voie qu'il faut retrouver. Celle préconisée par FRONT OUVRIER. Que le prolétariat retrouve la voie virile de la lutte de classe, et il entrainera dans son sillage les classes moyennes hésitantes, il brisera net l'offensive gaulliste qui n'est dangereuse que de la passivité ouvrière entretenue par les mauvais bergers confédéraux pour des raisons extra-syndicales.

Marcel VALIÈRE.

Depuis le vendredi 25 avril, une grève acharnée se poursuit chez Renault. Commencée au département Collas, elle touchait mardi matin plus de 10.000 ouvriers.

Leur but : arracher 10 francs de l'heure d'augmentation pour tous.

Comment le mouvement est né, comment il s'est développé, nous ne pouvons mieux faire que de citer un bulletin publié aux usines de la Régie Renault par des ouvriers décidés, face à la capitulation des dirigeants ouvriers, à faire triompher leurs revendications par l'action directe.

Le bulletin qui s'intitule « La Voix des Travailleurs de chez Renault » indique la seule voie juste à suivre :

« Le Gouvernement a refusé le minimum vital. La C.G.T. s'incline et envisage de remplacer par des primes au rendement... Maintenant, il faut choisir, soit capituler avec nos dirigeants devant le patronat, soit nous engager dans la voie de l'action. Déjà de nombreux ateliers ont débrayé. Mais leurs actions isolées n'ont donné que des résultats partiels. C'est vers la grève générale de toute l'usine que nous devons nous orienter avec un objectif commun : les 10 francs sur le taux de base pour tout le monde. Si des actions isolées arrivent à obtenir des augmentations de 1, 2 et 4 francs, 24.000 ouvriers en grève seraient un poids beaucoup plus considérable. Mais pour cela, il faut que la majorité des ouvriers se prononce publiquement pour la capitulation avec les bonzes devant le patronat et son gouvernement, ou pour le maintien des revendications. »

Le bulletin mentionne les nombreux débrayages et mouvements de grève qui ont eu lieu dans l'usine, mais qui ont soigneusement été étouffés et dissimulés par les dirigeants syndicaux.

« Dans l'île, c'est pour une question de boni que les gars ont débrayé ; à l'entretien, c'est pour réclamer un salaire basé sur le rendement. »

« Les ouvriers de l'entretien ont débrayé pour demander un rajustement de la prime et de leur classification au même niveau que les ouvriers de la production. »

« A l'artillerie aussi il y a eu une grève. Ce sont les tourneurs qui ont débrayé les premiers, le jeudi 27 février, à la suite d'une descente des chronos... Les autres ouvriers du secteur se sont solidarisés avec le mouvement et une revendication générale d'augmentation de 10 francs de l'heure ainsi que le réglage à 100 % ont été mis en avant. »

« A l'atelier 5 (trempe, secteur Collas), un débrayage a eu lieu le jeudi soir à lundi après-midi. Ces camarades, après plusieurs délégations infructueuses, obtinrent 2 fr. d'augmentation. Dans le secteur Collas, par solidarité pour l'atelier 3, les ouvriers arrêteront les moteurs pour provoquer une réu-

nion pendant le travail pour décider de l'action à mener, mais les délégués sabotèrent le mouvement en remettant les moteurs en route. »

« Dans l'atelier 17 (matrices), les ouvriers professionnels se sont mis en grève pour une augmentation de salaire. Ils reprirent le travail sans obtenir satisfaction après une intervention de leur délégué. »

Pétition au secteur Collas. « La liste de pétition réclamant une augmentation de 10 francs de l'heure a circulé dans la moitié du département 6 (secteur Collas) et a recueilli 307 signatures... Des camarades l'ont portée au délégué Facompré qui a pris l'engagement de poser la revendication à la direction. Par la suite, le délégué devant l'opposition de la direction, abandonne la revendication. Mais les ouvriers décident d'engager l'action ainsi que le montre un petit tract du département 6 : »

« Les ouvriers du département 6, présents à la réunion du 17 avril, ont décidé à l'unanimité moins 8 voix d'envisager la grève comme moyen d'action pour faire aboutir notre revendication des 10 francs. A cet effet, ils ont mandaté des camarades pour mener l'action nécessaire. Ces camarades sont allés à la direction et celle-ci, par la voix de M. Bohin, a opposé un refus à nos légitimes revendications sous prétexte que le gouvernement

n'autorisait aucune augmentation de salaires. »

Le lundi matin 28 avril, les grévistes des secteurs 6 et 18 se déplaçaient en cortège à travers l'usine, invitant les ouvriers à arrêter leurs machines.

A 12 h. 30, place Nationale, un grand meeting avait lieu. Près de 4.000 ouvriers s'y étaient rassemblés. Les dirigeants du Comité prirent la parole à tour de rôle, invitant l'ensemble des ouvriers à suivre le mouvement. « Arrêtez les machines ! Grève générale chez Renault ! Voilà les seuls moyens à employer pour obtenir les 10 fr. »

A 18 heures, les dirigeants de la C.G.T. prenaient la parole place Nationale, devant 1.500 ouvriers qui les huèrent à plusieurs reprises.

« Ne suivez pas les éléments troubles (sic), nous allons vous obtenir une augmentation ». Mais elle était si minime que ça ne fit pas l'affaire des ouvriers et l'on s'en aperçut.

Le soir même, plus du tiers de l'usine était en grève.

SEULE, LA GRÈVE GÉNÉRALE DE CHEZ RENAULT PEUT ARRACHER LES 10 FR. PARTOUT DOIVENT SE CONSTITUER DES COMITÉS DE GRÈVE DEMOCRATIQUEMENT ELUS.

C'est là, la voie de la victoire. LE COMITÉ DE GRÈVE.

LE RAVITAILLEMENT

Les délégations au ministère ne régleront rien

Les ouvriers de chez Unic ont débrayé jeudi pour la question du pain. Des interventions intéressantes de camarades syndicalistes révolutionnaires développèrent les moyens de résoudre la crise du ravitaillement, stigmatisant l'attitude des dirigeants de la C.G.T., qui collaborent avec le Gouvernement depuis la Libération, dans toutes sortes de Comités du Ravitaillement pour ne rien obtenir. Des ouvriers parlèrent de manifester dans la rue, et d'aller en cortège trouver le maire. C'était la bonne voie, celle que ne pouvaient pas accepter les dirigeants de la section syndicale. Ceux-ci tournèrent la combativité vers une délégation au ministère, qui ne régla évidemment rien du tout. Nos camarades du Front ouvrier et tous les syndicalistes révolutionnaires eurent tort, à notre avis, de s'associer à cette délégation. Car, depuis deux ans, les délégations et les antichambres ministérielles sont la voie de garage pour torpiller les

légitimes revendications ouvrières. Organiser le ravitaillement sans contrôle populaire.

Le problème du pain est intimement lié à celui de la viande et du beurre, qui ont quasiment disparu de la table des ménagères, à un degré plus ou moins important.

Comment assurer le ravitaillement des masses populaires ?

Nous estimons que, spontanément, les ouvriers de chez Unic avaient vu juste. Il fallait organiser la manifestation ; descendre en cortège jusqu'à la Mairie, appeler les autres usines (Latil, Saurer, Renonin, etc...) à se joindre au cortège et, avec les ménagères, se rassembler sur la place de la Mairie de Puteaux. Déjà cette manifestation de force aurait plus d'efficacité que tous les télégrammes et délégations au Gouvernement. Mais il ne fallait pas s'arrêter là. Les ouvriers, ouvrières et ménagères auraient dû élire un Comité lo-

(Suite p. 2.)

LE CONFLIT DE LA BANQUE

Depuis plus d'un mois, l'action est engagée dans la banque pour faire aboutir les revendications des employés.

Cette action a démontré plusieurs choses. D'abord, le mécontentement de ses adhérents qui sur leur Résolution 59-voix; quant à l'attitude des employés de banque, les des promesses qu'on leur fait depuis six mois sur la classification, les retraites et la semaine en cinq jours et qui ont répondu unanimement à l'ordre de grève de la C.G.T. le samedi 8 mars.

Ensuite, l'impuissance et le rôle de division que joua la C.F.T.C. qui, tout en suivant la C.G.T., approuva le mouvement du 8 mars, mais sabota le mouvement du 29 mars en refusant d'y participer en majorité pour la grève.

Enfin, l'attitude timorée des dirigeants cégétistes qui, non seulement n'ont pas voulu continuer le mouvement tous les samedis, mais, dans les discussions, ont fait les propositions suivantes: durée du travail portée à 45 heures au lieu de 44 et permanence le samedi matin pour les services en contact avec le public.

Demander un roulement le samedi matin, c'est méconnaître les conditions de travail dans les banques, car, en pratique, ceci est inapplicable sans léser les employés des guichets, surtout ceux des agences qui, tôt ou tard, s'apercevront que le seul bénéfice qu'ils ont tiré de la semaine en cinq jours, c'est qu'ils travailleront quarante-huit heures et plus par semaine au lieu de quarante-quatre.

Après la réussite complète du mouvement du 8 mars, les dirigeants de la Fédération et de la Chambre Syndicale des Employés, au lieu de continuer le mouvement tous les samedis, le freinèrent et reprit les discussions, permettant ainsi à la C.F.T.C. de s'engager à n'entreprendre aucune action avant le 12 avril, et au ministre des Finances de s'appuyer sur cette position pour ne pas prendre de décision.

Après trois semaines de discussions dans lesquelles les banquiers et le gouvernement n'eurent qu'un but: gagner du temps, aucune décision ne fut prise, et les dirigeants de la Fédération des Employés de la C.G.T. décidèrent de recommencer le mouvement.

A l'Assemblée générale des Cadres de la Banque de la Région Parisienne, le 27 mars, la majorité des délégués, dans les interventions, protestèrent violemment contre la permanence le samedi matin, et demandèrent la continuation du mouvement tous les samedis jusqu'à complète satisfaction. Marceau fut fraîchement accueilli lorsqu'il répondit que, si l'on continuait le mouvement tous les samedis, on engageait les employés de banque dans une guerre d'usure, faisant le jeu des ban-

quiers. Les banquiers, continuant-ils, par leur intransigeance, cherchent à faire retomber sur le gouvernement la responsabilité de la décision nous accordant satisfaction, ils cherchent à nous dresser contre le gouvernement; de ce fait, la grève du 29 mars ne peut être qu'un deuxième avertissement.

En réalité, les employés de banque ont à lutter non seulement contre les banquiers, mais aussi contre le gouvernement. La grève du 29 mars le démontra: sur un ordre des banquiers, la police fut envoyée dans toutes les banques et força à rompre les piquets de grève, permettant à un petit nombre d'employés de reprendre le travail. Malgré la pression de la direction des banques sur le personnel et la manœuvre de division de la C.F.T.C., la grève du 29 mars fut un succès, puisque près de 80 % des employés de banque ne travaillèrent pas. A signaler l'attitude remarquable des piquets de grève du Comptoir d'Escompte qui, employant la bonne méthode, s'enfermèrent dans la banque et purent tenir jusqu'au bout. Cette action a obligé le gouvernement à ordonner la fermeture des banques le samedi de Pâques. Depuis, à eu lieu, le vendredi 11 avril, à Matignon, une réunion groupant les représentants des organisations syndicales, du gouvernement et des banquiers. A cette réunion, dégonflée complète des dirigeants de la C.F.T.C. qui retirèrent l'ordre de grève illimitée qu'ils avaient lancé. Le mot d'ordre de la C.F.T.C., c'était pure démagogie, d'abord parce qu'elle n'avait pas la force de le rendre effectif et ensuite parce qu'il n'était

qu'une manœuvre consistant à regagner la confiance de ses adhérents qui critiquaient vivement sa mollesse et sa position de « jaune » dans la grève du 29 mars. Il est regrettable que les représentants de la C.G.T., fidèles à leur conception qui consiste à ne pas gêner l'action du gouvernement, aient cru devoir encore faire des concessions. En acceptant un délai pour le règlement des revendications des employés de banque, au lieu de poser leurs conditions, ils ont approuvé la formation de commissions d'enquêtes, qui doivent donner une solution à ces revendications. Là encore, les banquiers et le gouvernement ont réussi à gagner du temps; les commissions d'enquête, composées en majorité de gens ne représentant pas les employés de banque, ne peuvent donner de solution satisfaisante aux revendications de ceux-ci. En prolongeant sans arrêt les discussions, en repoussant de plus en plus la solution de toutes les questions intéressant les employés de banque, les banquiers et le gouvernement espèrent les fatiguer et les démoraliser.

Par leur action, les employés de banque montreront à leurs dirigeants syndicaux qu'ils doivent rompre les liens qui les unissent au gouvernement, qu'ils sont décidés à ne plus reprendre le travail le samedi matin avant d'avoir satisfaction.

Si satisfaction ne leur est pas donnée rapidement, c'est dans la voie de la grève générale des banques qu'ils doivent s'engager pour imposer aux banques la semaine en cinq jours, la reclassification des employés de banque et une retraite décente.

LE COIN DU JURISTE

Contrôle de l'embauche et du licenciement

Avec Pétain, il avait fallu se livrer à un contrôle sérieux des mouvements de personnel dans les entreprises, par suite de l'organisation du S.T.O.: il fallait bien connaître les possibilités d'expatriation des travailleurs.

La Libération a amené non pas l'abrogation, mais la constatation de la nullité de cette loi de monstrueuse collaboration pro-nazie.

Mais le ministre Parodi avait pris des mesures incluses dans les dispositions de l'ordonnance du 24 mai 1945 qui, en changeant les motifs de la loi Pétain, a fait recouvrer cette idée de surveillance des mouvements des employés: la lettre est changée, l'esprit reste.

On pensait que Croizat, venant au pouvoir, allait changer quelque chose. Eh bien! non, le camarade ministre a pleinement approuvé les actes de ses prédécesseurs et, pour faire avaler la pillule amère à ses ouailles, leur a fait miroiter qu'aucun congédiement arbitraire ne pourrait avoir lieu et qu'il y aurait du travail pour tout le monde, chacun à sa place.

Illusion! Il suffit de relire attentivement les motifs de l'ordonnance du 24 mai pour s'en rendre compte.

Il y est d'abord fait état de la réorganisation des bureaux de placement; les organismes privés sont interdits. Bravo!... Mais les Offices départementaux n'ont pas suffisamment d'offres pour satisfaire les demandes. Ce qui ne les empêche pas de refuser l'inscription au fonds de chômage aux travailleurs à la recherche d'un emploi; tout cela parce qu'il ne peut y avoir violation de la loi par un employeur recrutant directement son personnel, Croizat ayant autorisé les embauchages directs. D'où le camarade ministre est partisan des demi-mesures, même si c'est la classe ouvrière qui en fait les frais.

Et puis, au sujet des licenciements, croyez-vous que les congédiements arbitraires soient freinés?

La plupart des gens n'ont qu'une confiance relative dans les conseils de prud'hommes, et ils ont raison. Sous leurs aspects bonasses, ces juridictions (car ce sont des tribunaux régulièrement constitués) ont le danger d'être, comme tout tribunal, composées de magistrats à l'esprit faussé par une fatuité excessive et spécialement recrutés chez les salariés et patrons qui ne professent plus qu'une tâche syndicale. Comme on

le dit vulgairement, ils ne sont plus dans le bain.

On avait donc un grand espoir dans les inspecteurs du travail. Dans bien des cas, s'inspirant des pouvoirs à eux conférés par l'ordonnance du 24 mai 1945, ils se sont opposés aux licenciements arbitraires et ils ont parfois réussi à imposer à un patron un salarié qui avait le tort d'être trop bon syndicaliste.

Le grand patronat s'est alors rué vers son dernier espoir: la Cour de Cassation. Et il a bien fait, puisque le 24 janvier dernier, un arrêt a été rendu. Aux termes de cet arrêt, on peut déduire que les effets de l'ordonnance du 24 mai seront à peu près nuls dans la postérité.

Je sais bien que cet arrêt peut être détruit par une autre décision de la même Cour, mais il faudra deux ans avant d'avoir une solution pratique.

Si l'acte législatif avait été plus précis, la basoche n'aurait pas pu y trouver aliment à critique.

Pendant ce temps, des travailleurs continuent d'être trompés par des inspecteurs du travail, de bonne foi il faut le reconnaître, qui leur disent: « Si vous êtes renvoyés sans autorisation, allez au Conseil de Prud'hommes et vous serez payés à ne rien faire. »

Donc on plaide. On perd ses procès. On se pourvoira devant la Cour qui statuera dans quelques années. Pendant ce temps, on est profondément déçu de tout: lois, ministres, justices, etc...

Ce que veut le travailleur dans une question aussi brûlante d'intérêt, c'est une solution immédiate.

Cette solution ne peut être immédiate qu'avec un contrôle rigoureux des entreprises par la classe ouvrière elle-même.

Il ne serait pas nécessaire que Croizat risque la migraine pour donner satisfaction aux travailleurs dans cette voie. Cette réforme a toujours été inscrite dans le programme du Parti communiste, autrefois lorsqu'il avait droit au qualificatif de révolutionnaire.

Il est vrai que les temps ont changé!

LE JURISTE DE F. O.

— Adresser les demandes à F. O., service des renseignements juridiques: 17, rue de No. mandie, à Créteil (Seine).

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

L'activité d'un ministre dans un gouvernement ouvrier

L'activité d'un ministre dans un gouvernement bourgeois
Depuis la « Libération », c'est au nom de la collaboration ministérielle au sein d'un gouvernement bourgeois que les dirigeants de la C.G.T. freinent toute action autonome du mouvement syndical. « Il ne faut pas gêner l'activité de nos camarades ministres », tel est le suprême argument mis en avant par les dirigeants confédéraux. Qu'en va-t-il donc de cette activité?

Le torpillage des congés payés par Croizat
S'adressant aux inspecteurs divisionnaires du Travail dans une circulaire Tr. 028/47 du 1^{er} avril 1947, Croizat demande à ceux-ci de torpiller les congés payés.

SOUVENIRS !

HENRI RAYNAUD DECLARAIT A LA CONFERENCE ECONOMIQUE DU PALAIS-ROYAL (juillet 1946):

« Cette tendance générale n'exclut pas l'aménagement dans le sens de la hausse de certains prix réglementés. Dans les cas où la répercussion de la hausse des salaires ne pourrait être absorbée par la réduction de marges bénéficiaires excessives, la Commission considère comme légitime la répercussion de l'augmentation des salaires pour chaque branche d'industrie dans les prix industriels. »

(Notes Documentaires et Etudes N° 384, 26 août, éditée par l'Information.)

IL N'Y A PAS D'ARGENT POUR 5.500 CHOMEURS MAIS:

« En 1939 l'armée de terre disposait de 17.700 voitures automobiles (toutes natures). En octobre 1946 elle en utilisait 74.750, dont 20.900 voitures légères pour 22.000 officiers, dont 35.000 camions, alors que le ravitaillement quotidien d'une division d'infanterie était en 1939 assuré par 25 camions seulement. »

IL N'Y A PAS D'ARGENT POUR LES SALARIÉS MAIS:

« La consommation d'essence est en 1946 six fois celle de 1938. »

IL N'Y A PAS D'ARGENT POUR LES VIEUX TRAVAILLEURS MAIS:

« De 1919 à 1939 il a été dépensé 300 milliards pour la défense nationale. En 1945 les dépenses militaires atteignent 180 milliards, soit près de 40 % des recettes budgétaires normales. Pour 1947 l'état-major a demandé 300 milliards. »

SOLIDARITÉ

contre les licenciements

La Commission de la Hache fonctionne et pour procurer à l'Etat bourgeois les économies vitales nécessaires au massacre par les militaires des travailleurs vietnamiens, malgaches, et aussi des jeunes soldats français, elle vient de supprimer plus de cinquante mille emplois. Pêle-mêle, elle supprime des Fonctionnaires et des Employés des services techniques du Ravitaillement, de la Production Industrielle, de l'O.C.R.P.I., de l'Electricité, etc... L'U.G.F.F. a dénoncé à juste raison le caractère de classe de cette politique pratiquée par le Gouvernement. Mais où la mesure est dépassée, c'est de voir de pseudo-syndicalistes, comme le camarade Bureau de l'Economie Nationale, collaborer à ce sale travail et se faire le rabatteur des gens des Trusts opérant dans cette Commission (M. Greg et ses Inspecteurs des Finances). Plus fort encore, ce Bureau, pour faire du zèle, dénonce les Employés de l'O.C.R.P.I. et des Direction techniques de la Production Industrielle comme des agents de troisième ordre qu'il faut foutre à la porte! Il oublie ce que les cégétistes de ce personnel ont fait pour la collectivité ouvrière: ils ont aidé à la documentation de la délégation C.G.T. de la Conférence du Palais-Royal. Il oublie ceux qui, nombreux parmi eux, ont saboté l'action de Bichonne et Cie. Il oublie surtout la solidarité de classe qui doit unir tous les travailleurs menacés par la politique de la bourgeoisie. Comme chez les cheminots d'Algérie et d'A.O.F., la solidarité active doit lier tous les Fonctionnaires ou Employés menacés dans la lutte contre les licenciements.

« Je vous avais prié de provoquer des accords afin d'obtenir l'étalement des congés payés sur la plus longue période possible. »

Les salariés veulent prendre, comme tout un chacun, leurs congés pendant la période des beaux jours, mais Croizat n'est pas d'accord:

« Comme vous le savez, la période des congés payés doit comprendre au moins la période du 1^{er} juin au 31 octobre, mais le Code du travail n'est nullement limitatif à ce sujet. Il n'y aurait donc que des avantages à ce que les travailleurs désirent prendre leur congé avant le 1^{er} juin ou après le 31 octobre puissent le faire librement, même au cours de l'hiver. »

A défaut d'une acceptation « libre », le ministre n'hésite pas à employer la « trique »:

« A cet égard, j'envisage de vous faire accorder également des pouvoirs plus étendus que ceux actuellement à votre disposition, afin que vous soyez en mesure de contrôler le choix des dates de fermeture des entreprises. »

Et en accord avec Jules Moch, le ministre des Transports, Croizat vient de prendre un arrêté supprimant les réductions de chemins de fer pour la période de juillet, août, septembre. Les travailleurs peuvent bien prendre leurs vacances en novembre!

Le profit passe avant l'hygiène
Le 5 août 1946, le ministre Croizat avait pris un bien beau décret concernant l'hygiène des vestiaires, par une circulaire Tr 016/47 du 26 février 1947; il vient en fait de l'abroger. Pourquoi?

« Les organisations syndicales d'employeurs ont signalé que les mesures imposées par le décret du 5 août conduisaient à un encombrement excessif des locaux à usage de vestiaires, sans aucun profit réel pour le personnel. L'achat d'armoires trop grandes générerait inutilement la trésorerie des entreprises et entraînerait une consommation abusive de matières premières à l'intérêt général. »

Ainsi, une Commission d'hygiène se réunit, elle formule des besoins. Les patrons déclarent que ça leur reviendrait trop cher. Alors Croizat prend une circulaire qualifiant d'« abusives » les revendications d'hygiène. Mais, à propos, est-ce que les matières premières consommées pour la fabrication des canons pour le massacre d'Indochine n'a pas un caractère abusif. Non, répond Croizat, et:

« Le ministre admet les intérêts légitimes des chefs d'établissement. »

Croizat, dans le gouvernement capitaliste, est un serviteur des intérêts patronaux.

La Hache a fonctionné

Au bilan: 50.000 emplois supprimés... Tout va bien, puisque c'était, paraît-il, la pierre angulaire de la politique financière gouvernementale!

En ressuscitant la « Hache », le Gouvernement Ramadier-Thorez-Teitgen s'est montré le fidèle disciple des Chéron, Caillaux, Germain-Martin.

L'équilibre budgétaire était-il donc à ce prix? Il s'agit surtout d'un geste spectaculaire, mais qui ne grandit pas le Gouvernement, car il eût mieux valu mettre fin à certains abus, vérifier certaines dépenses, et, sans doute aussi, concevoir une organisation différente des Administrations un peu trop paperassières.

L'Etat actuel croule sous le poids de services administratifs et de contrôles mal organisés. Nous avons vu naître de nouveaux ministères, d'autres, étendre leurs tentacules (Anciens Combattants, Production Industrielle, Ravitaillement, Reconstruction, etc...). La création de la Direction de la Fonction Publique, nouvelle « bastille » dressée entre les fonctionnaires et les Finances, n'est pas pour alléger la machine administrative, mais contribuera à la naissance de nouveaux services inutiles.

On a préféré supprimer les plus inoffensifs. 50.000 auxiliaires, les moins payés, les galeux d'où venait tout le mal.

La « Hache » a coupé, rogné, au hasard, par principe; c'est ain-

(Suite p. 3)

Dans la blanchisserie Ceux qui organisent la défaite

Devant l'inefficacité des vaines palabres au sujet du Minimum Vital, les ouvriers et les ouvrières des blanchisseries sont passés à l'action. Spontanément les travailleurs de chez Simon, à Boulogne, ont arrêté le travail le jeudi 17 et ont envoyé leurs délégués faire débrayer les autres blanchisseries de la région. Les salaires s'échelonnent en général de 30 fr. à 33 fr. 10, certains même (chez Leducq) descendent à 15 fr., les ouvriers demandent une augmentation générale de 15 %; un comité de grève a été élu à raison d'un délégué par entreprise, mais il a des conceptions particulières en ce qui concerne les perspectives. « La grève est déjà trop connue », a-t-il déclaré à un camarade lui demandant des informations pour un journal ouvrier. Se croit-il mandaté pour l'étouffer, pour éviter son extension? Ignore-t-il, ce monsieur, la volonté des ouvriers? Il est pourtant facile de la connaître; dans toutes les blanchisseries où se trouvent des piquets de grève, les ouvriers mettent leur confiance dans l'extension du mouvement notamment aux teinturiers et même un camarade, chez Gallia, évoquait le mécontentement de la métallurgie et les chances de victoire d'une grève généralisée. Chez Simon, les militants syndicalistes de base, qui ont déclenché spontanément le mouvement, ont conscience de la nécessité d'une action de masse pour contraindre les patrons et le gouvernement à céder. Mais les délégués syndicaux, au lieu d'organiser cette volonté de lutte « craignant que le mouvement s'étende encore »!

Aussi laissent-ils les ouvriers sans directives précises, dans certaines usines (La Française, Guibert et Noblet, par exemple) il n'y a même pas de piquet de grève « pour ne pas ennuyer le patron ». Le rôle d'une véritable direction ouvrière serait de faire comprendre la nécessité de ces piquets dans toutes les usines et d'un contact permanent entre eux pour éviter que les patrons ne brisent la grève ou n'essaient de faire sortir le travail achevé mais non livré.

DANS LES P.T.T.

Dans le dernier numéro de Front Ouvrier (n° 16), au travers d'un article « Où va le syndicalisme postal », nous caractérisions la crise qui évolue dans la Fédération Postale. Nous dénoncions les responsabilités que la direction fédérale encourt dans la dislocation de notre Syndicat; par la persistance d'une orientation non-révolutionnaire, la pratique d'un syndicalisme fermé, confiné dans une atmosphère de méfiance et de déloyauté à l'égard des minoritaires. Tout cela tend à créer un état de scission latente.

Les camarades du « Comité d'Action Syndicaliste », en déposant des Statuts, en admettant dans son sein des non syndiqués et en invitant leurs militants à traiter directement avec les pouvoirs publics, concrétisent cet état de scission. Leur attitude actuelle est la conséquence logique de leur orientation au lendemain de la grève d'août 1946.

Dès le Congrès de Montrouge du C.N.G., les Amis du Front Ouvrier réagissaient contre cette orientation, et en octobre 1946, les camarades du « Combat Syndical » se refusaient « à envisager toutes les hypothèses ». Pour nous, la seule voie où nous pouvions nous engager est celle qui, conforme aux intérêts des postiers, passe par l'unité.

Nous avons émis « casse-cou » dès le début, et aujourd'hui nous n'hésitons pas à déclarer que le C.A.S. s'enfonce dans une politique diamétralement opposée aux intérêts des postiers.

L'expérience passée a démontré d'une façon éclatante que la pluralité syndicale était un obstacle certain à la réalisation des revendications ouvrières.

Le C.A.S. pense-t-il être un meilleur pôle d'attraction en dehors de la Fédération, qu'en son sein? Pense-t-il mieux réaliser face à l'organisation confédérale? L'anti-communisme ne constitue pas un lieu de rassemblement ouvrier. Quelle action pourra-t-il déployer sur le problème du reclassement, par exemple? L'éparpillement des forces syndicales jouera en faveur du Gouvernement et de la Direction de la fonction publique. Mais cet éparpillement, conséquence des méthodes des majoritaires de la Fédération postale et de la C.G.T., semble aussi couvert par l'autre courant réformiste, puisque le « Postier syndicaliste », organe du C.A.S., s'inté-

Ce que l'Employé parisien n'a pas dit

Les 1^{er} et 2 mars s'est tenu le Congrès des Employés de la Région Parisienne. Ce Congrès, préparé de la manière habituelle aux ex-unitaires, c'est-à-dire de la façon la plus antidémocratique (falsification des textes minoritaires, etc...) a débuté par une agression de ces mêmes camarades contre les diffuseurs de l'organe des ex-confédérés se sont ralliés au rapport moral d'Olivier en expliquant que la minorité étant représentée (le partage des sièges étant acquis!), le « malentendu » qui les avait fait se prononcer contre ce rapport au début était dissipé! Les deux courants étant ainsi d'accord pour avaliser la politique de « respect de la loi » et de collaboration de classe qui est responsable de la situation épouvantable des employés, ces deux courants pouvaient, pendant deux jours, faire assaut d'éloquence.

Le courant « Front Ouvrier », d'une façon conséquente, condamnant le rapport moral, dénonçant les méthodes totalitaires de la majorité, la soumission des revendications ouvrières aux « nécessités gouvernementales », proposant le retour immédiat à l'action autonome du mouvement syndical, cristallisa de bout en bout du Congrès les volontés des camarades fidèles au syndicalisme révolutionnaire. Dix camarades de la minorité « Front Ouvrier » intervinrent au cours de ces deux jours, et leur fermeté imposa à tout le Congrès une tenue de plus en plus démocratique. Tout la défense de la majorité tint, comme à l'habitude, dans ces sous-entendus calomnieux ou même dans les plus fausses et démagogiques accusations. Malheureusement pour ces manœuvres, immédiatement du haut de la tribune, nos camarades répondirent en démontrant le caractère calomnieux de ces attaques et en avertissant leurs auteurs qu'en employant ces méthodes, ils détruisaient l'unité dont ils se réclamaient tant dans leurs verbiages.

A en croire Olivier, les congressistes choisis parmi les « meilleurs » étaient mieux que les camarades de la base aptes à choisir les voies de l'action. Le rapport moral fut adopté par 2.142 contre 322 mandats et 30 abstentions. Ainsi, malgré les manœuvres qui faussèrent la préparation du Congrès, c'est plus de six mille syndiqués qui affirmèrent, par les 322 mandats, leur volonté de lutte et de retour à l'action autonome de la C.G.T. La tendance « Front Ouvrier » participa à la Commission des Résolutions, et c'est grâce à elle qu'une résolution contre la guerre d'Indochine fut produite. Les trois tendances revinrent chacune avec leur Résolution d'Orientalisation, et malgré l'esbrouffe d'un vote à main levée intervenant tardivement, alors que beaucoup de camarades étaient déjà partis, la résolution de la Minorité « Front Ouvrier » recueillit dix-huit voix, représentant un nombre de mandats impossible à évaluer. Nos camarades ex-confédérés obtinrent eux autres, il leur suffit de dire qu'ils avaient la majorité, sans avoir à compter les mains. Sur le plan constructif, nos camarades indiquèrent que la vraie lutte contre les prix passait par l'action effective des travailleurs contrôlant eux-mêmes tout le circuit de la fabrication et de la distribution en élargissant continuellement les pouvoirs des Comités d'entreprise. Mais surtout, ils dénoncèrent aux travailleurs le piège dans lequel les jettent la politique gouvernementale et l'alignement de la C.G.T. sur celle-ci par l'abandon de la lutte revendicative pour un véritable salaire minimum vital. En conclusion, ils réclamèrent du Congrès une décision d'action immédiate liant tous les employés dans la lutte pour la défense de leurs conditions d'existence. Chose curieuse, mais non surprenante, les « démocrates » de la majorité ont entraîné le Congrès à décider qu'il faisait confiance au Bureau confédéral et au C.C.N., laissant ainsi les pleins pouvoirs aux organismes centraux : drôle de Démocratie, et alors, pourquoi un Congrès, si celui-ci ne décide pas des objectifs et des moyens d'action ?

R. DUMONT.

Chez Unic IL FAUT REPRENDRE LA LUTTE

Les ouvriers de chez Unic, devant leurs difficultés financières sans cesse grandissantes et devant l'opposition systématique des dirigeants syndicaux de l'usine à toute action directe pour une augmentation réelle du pouvoir d'achat, se trouvent dans l'obligation de tenter de résoudre le problème, en dehors même de l'organisation syndicale.

Spontanément, un grand nombre d'ouvriers décidèrent de se regrouper en Comité de lutte pour arracher leurs revendications.

Ce Comité était formé d'ouvriers les plus avancés de différentes tendances d'opinions politiques.

À la réunion de ce Comité, les ouvriers décidèrent d'exposer leurs revendications dans un cahier et de mener la lutte jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

Dès son origine, le Comité commença par former des délégations auprès des délégués responsables leur demandant de monter à la direction. Se heurtant de ce côté à un refus de toute action avant une Assemblée générale syndicale, le Comité décida de faire circuler un cahier comportant un relevé des noms de tous les ouvriers décidés à soutenir le Comité dans son action. La plupart des ouvriers apportèrent leur soutien. Devant cette pression, la direction stalinienne se trouva dans l'obligation d'annoncer un tournant, de convoquer la C.E. sur-le-champ, ainsi qu'une Assemblée générale syndicale, avec, à l'ordre du jour, l'élaboration et la ratification d'un cahier de revendication, comportant, en premier point, la revalo-

risation des salaires, sur la base définie par le Comité de lutte, et à la suite de laquelle fut décidée une Assemblée générale de l'usine pour la fixation des moyens d'action. Cette réunion générale décida à l'unanimité d'envoyer une délégation massive auprès de la direction.

Et là se place la principale erreur du Comité de lutte qui fut de n'avoir pas prévu avec suffisamment de sérieux cette Assemblée, en premier point par une large agitation auprès des camarades d'ateliers, en second point de n'avoir pas mis sur-le-champ la direction syndicale dans l'obligation de réunir immédiatement au retour de la délégation, une Assemblée générale dans la cour de l'usine, devant décider des moyens de pousser la lutte plus avant.

Cette position de recul, ajoutée à celle de recueillir les signatures des ouvriers au lieu de se substituer à la direction syndicale et de monter sans délai à la direction avec ou sans délégués, devait permettre aux Staliniens de s'emparer de la direction du mouvement et de le mener par une suite de reculs successifs, à la défaite. Telle la seconde réunion générale de l'usine qui devait logiquement, étant donné le refus catégorique de la direction, aboutir à la grève immédiate et aux modalités de son extension dans la région et qui, au lieu de cela, adopta une position de recul marquée par l'envoi d'une nouvelle délégation que les ouvriers, démoralisés, ne vinrent même pas soutenir après cinq heures, alors que celle-ci n'était pas encore redescendue. Alors qu'il aurait fallu au moins que tous les ouvriers occupent l'usine jusqu'à son retour en venant même occuper le bureau du patron.

Cette dernière délégation ne rapporta que quelques vagues promesses (promesses patronales) qui n'eurent d'ailleurs aucune suite et marqua l'échec définitif des dix frans.

Le patron, fort de l'appui total du gouvernement, et favorisé dans sa lutte contre les revendications des travailleurs par la politique de passivité des organisations ouvrières et les manœuvres stalinienne a pu se permettre, pour un instant, de contrer les travailleurs de chez Unic, ce qu'il n'aurait pu faire si le Comité de lutte avait été à la hauteur de sa tâche.

En conclusion, le Comité de lutte se doit de tirer les leçons de cet échec et de préparer, dès maintenant, la lutte pour les 10 fr. ainsi que d'étudier les moyens de généraliser, dans un avenir proche les revendications des ouvriers par l'extension du mouvement, seul gage d'un succès dans les luttes à venir et premier pas dans la voie de la grève générale qui posera le problème d'un véritable minimum vital établi en fonction des besoins des travailleurs.

R. MONIER.

La Hache a fonctionné (Suite)

si qu'après avoir constaté unanimement que les P.T.T. étaient la meilleure Administration, et pourtant!... elle a coupé la tête à 1.000 auxiliaires postiers.

Mais du point de vue ouvrier, il y a pire. Les organisations syndicalistes ne semblent pas être émues. Les responsables se sont contentés de discuter en vase clos, au sein même de la Commission, pour limiter les dégâts. Sans se préoccuper des syndiqués, sans les appeler à une action quelconque, sans dénoncer publiquement le fal-lacieux prétexte de l'équilibre budgétaire.

Les décisions de la « Hache » ne sont qu'un premier travail; dans chaque ministère on va encore essayer de compresser les dépenses, en prenant des dispositions contraires aux travailleurs et peut-être même à l'intérêt public, pour réaliser des économies de « bouts de chandelles ».

Nos responsables syndicaux font fausse route. Leur fonctionnarisation nuit aux intérêts des travailleurs de la fonction publique. L'action au sein des Commissions restera négative si elle n'est pas appuyée sur la volonté de lutte, l'agitation et l'action réelle des syndiqués.

L.-M. CHENNA.

Abonnez-vous

ou

FRONT OUVRIER
Organe du Syndicalisme
révolutionnaire

Chez les cheminots

Le 3 février dernier les Cheminots de Paris-Nord débrayaient un quart d'heure pour revendiquer un salaire minimum vital. Enfin! Allait-on s'engager dans la voie de l'action revendicative?

Ce fut l'impression des camarades de base qui participèrent au mouvement avec ensemble. Les syndiqués de la C.F.T.C. s'y joignirent dans la plupart des cas.

À La Chapelle le camarade Casagne présenta une motion en affirmant que « nous étions disposés à poursuivre l'action jusqu'au bout ».

Le 6 février, les camarades du Landy, réunis en assemblée générale présidée par le camarade Péria, secrétaire du syndicat, s'engageaient « à soutenir toute action que la Fédération jugerait utile en vue d'OBLIGER les pouvoirs publics à reconsidérer la situation des cheminots ».

Les « pouvoirs publics » refusèrent l'acompte provisionnel aux cheminots. Reculant devant la lutte la Fédération empêcha les cheminots de participer à la grève de protestation des fonctionnaires du 14 février.

Le résultat, c'est que les cheminots n'ont obtenu qu'une avance de 4 à 500 fr. sur la prime de fin d'année. Et la Fédération lança des appels au calme.

Une telle politique de capitulation nuit à l'unité syndicale. Le 25 mars beaucoup de camarades découragés ne participèrent pas à la manifestation du Champ-de-Mars. Cette manifestation apparut à beaucoup comme une simple pression exercée sur la bourgeoisie en faveur d'un parti politique, plutôt que comme une véritable manifestation revendicative préparant une action d'envergure. Et les faits sont là!

Le découragement et le mécontentement gagnent les copains. Les responsables syndicaux se plaignent qu'une opposition se fasse jour, par exemple à l'Atelier central, au Landy ou au dépôt. Mais il n'y a là aucune intervention d'« agents des trusts ». C'est eux, avec leurs capitulations, qui en sont responsables. C'est eux qui sont responsables si, au dépôt de La Chapelle ou au Landy, les copains vont grossir les rangs de la C.N.T.

Camarades cheminots de Paris-Nord, il faut sauver l'unité syndicale, seule garantie de succès dans les luttes. Pour cela il faut lutter à l'intérieur de la Fédération et de la C.G.T. pour un véritable programme revendicatif capable de rassembler l'ensemble des Cheminots. Il faut en revenir aux méthodes d'action directe, seules efficaces devant le patronat et son état.

Il faut créer la tendance syndicaliste révolutionnaire. Regroupez-vous dans les groupes d'amis de « Front Ouvrier ».

MERTENS, M.-G., Chapelle.

1^{er} MAI DE LUTTE DE CLASSE

Comment est né le 1^{er} mai, quelle est son histoire?

Tradition internationaliste
C'est au Congrès International socialiste, tenu en juillet 1889, à Paris, que fut émise l'idée d'une grande manifestation internationale.

Raymond Laugel de Bordeaux déposa et fit adopter la proposition suivante :

« Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à 8 heures la journée de travail et d'appliquer les autres résolutions du Congrès International de Paris.

« Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1^{er} mai 1890 par l'American Federation of Labor dans son Congrès de décembre 1888 tenu à Saint-Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale. »

Ainsi c'est sous le signe de l'internationalisme prolétarien que, dans tous les pays, U.S.A., France, Allemagne, que les ouvriers engagent le combat international contre le capitalisme pour l'abaissement du temps de travail.

Pour les huit heures les ouvriers américains engagent la bataille

En Amérique, la journée de 14 à 15 heures était coutumière dans les industries.

Le Congrès des Trade-Unions de Chicago décide que, à partir du 1^{er} mai 1886, la journée de travail serait fixée à 8 heures et que toutes les organisations ouvrières se prépareraient à cet effet. Pourquoi une grève générale le 1^{er} mai?

Frank Foster, un des dirigeants responsables, déclarait : « Une demande concertée, disait-il, et soutenue par une organisation complète produirait plus d'effet que le vote de milliers de lois. »

A cette époque, les dirigeants syndicaux comprenaient l'importance de l'action directe; ils n'attendaient rien de la collaboration des classes avec l'Etat bourgeois. De 1884 au 1^{er} mai 1886, les ouvriers engagèrent de multiples combats pour les 8 heures. Le mouvement prend une telle puissance que de nombreux patrons n'attendirent pas la date de l'échéance pour accorder les 8 heures avec le même salaire qu'auparavant. Environ 32.000 travailleurs, dans le courant d'avril 1886, se virent concéder cette amélioration. Vient le 1^{er} mai : 5.000 grèves ont lieu pour les 8 heures. Dans tous les centres ouvriers, les travailleurs font grève et manifestent avec ces mots d'ordre de ralliement et de combat : « A partir d'aujourd'hui, nul ouvrier ne doit travailler plus de 8 heures par jour.

- « 8 heures de travail!
- « 8 heures de repos!
- « 8 heures d'éducation! »

De grandes grèves, comme celle des chemins de fer, paralysaient toute vie économique. A Chicago, qui était le foyer révolutionnaire des U.S.A., les 1^{er} et 3 mai, autour de l'usine Mac Cormick, la police tire sur les manifestants sans armes, faisant de nombreux morts et blessés. Le 5 mai, à Haymouket, c'est après plusieurs salves contre les ouvriers qu'une bombe éclate. Sans aucune preuve de leur responsabilité, Spiess, Parsons, Fisher et Engel sont pendus, Fielden et Schuab condamnés aux travaux forcés à perpétuité. La justice de classe est passée par là. La police « républicaine » a fait son travail.

En décembre 1886 se constitue l'A.F.L. (Fédération Américaine du Travail, qui a bien dégénéré depuis). L'A.F.L. reprend, après deux années de répit, la lutte pour la généralisation des 8 heures. A son Congrès de 1888, elle décide le mouvement du 1^{er} mai 1890 qui devait servir d'exemple aux ouvriers européens.

Le 1^{er} mai de combat en France

Le 1^{er} mai 1890, la peur s'empara du Gouvernement et de la bourgeoisie. Des responsables syndicaux, collaborateurs de classes, se dégonflent, tel Basly, Secrétaire du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Tel Joffrin qui déclare à un journaliste du Temps :

« Je suis persuadé que ce sera un fiasco. Il faut ignorer ce qu'est un atelier français pour croire que 200.000 ouvriers français vont se promener dans les rues de Paris. Ils ne se mêleront pas à une échauffourée qui ne peut profiter ni à la réduction des heures de travail, ni à la République. »

Le langage n'a pas beaucoup varié depuis.

Une manifestation fut organisée à Paris. A Marseille, les délégués, portant la revendication des 8 heures aux pouvoirs publics, furent escortés par 50.000 ouvriers, par 40.000 à Roubaix, par 40.000 à Lyon.

Mais la méthode des manifestations sans lendemain ne rendait pas plus qu'elle ne rend aujourd'hui.

Au 1^{er} mai 1907, l'organe de la C.G.T., la Voix du Peuple, consacrait un article à l'avenir du 1^{er} mai où il était écrit :

« Imitons les Américains! Voulez-vous la journée de 8 heures? Si oui, imposons-la! La tactique qui, en 1886, a permis aux Américains de réaliser rapidement la journée de 8 heures est toujours excellente. Elle est même la seule efficace.

« Elle consiste à vouloir et à agir!

« Utilisons notre action! Que désormais, au 1^{er} mai, qu'un seul objectif domine en ce jour : la conquête de la journée de 8 heures.

« Certes, la journée de 8 heures n'est pas un idéal. C'est une étape. Franchissons-la. Il est nécessaire de ne jamais perdre de vue que le but de l'action ouvrière est l'émancipation ouvrière; mais il est aussi indispensable de ne pas se désintéresser du présent et de s'efforcer toujours d'améliorer nos conditions d'existence actuelles. »

Au Congrès de Bourges, en 1904, les deux conceptions du syndicalisme réformiste et du syndicalisme révolutionnaire s'affrontent. La première tend à demander que le Congrès élabore un projet de loi qui serait transmis aux pouvoirs publics par le C.C.N. et à organiser des pétitions et des réunions publiques pour démontrer aux législateurs que cette réforme est réclamée par la grande majorité des travailleurs.

La deuxième, des révolutionnaires, tend à exercer toute la pression possible sur « nos adversaires, à les frapper par tous les moyens qui sont à notre disposition; elle considère qu'à l'action platonique devait succéder une action plus efficace capable de faire aboutir nos revendications. De nous-mêmes doit venir l'amélioration de notre sort. Les libertés ne se mendent pas, elles s'arrachent de haute lutte! Vouloir, c'est pouvoir. Voulons donc la journée de 8 heures et nous l'aurons. » Voilà comment parlait la voix du syndicalisme lutte de classes. Mais la C.G.T. était déjà plus ou moins infectée par le réformisme, qui la

A LYON

Reclassement fin Mai

Le reclassement, promis pour le 1^{er} octobre 1946, puis pour le 1^{er} janvier 1947, serait au point fin mai, c'est du moins ce qu'a déclaré Pruja (Secrétaire de l'Union générale des Fonctionnaires) devant des fonctionnaires lyonnais. Est-ce à dire que les salariés de l'Etat touchent, le 1^{er} juin, la « même rémunération si longtemps attendue? Non, pas encore. Seuls les travaux consistant à établir des parités entre différentes catégories seront terminés. Il restera à fixer le traitement minimum. Et c'est là l'essentiel, car le reclassement n'a de sens que s'il implique une revalorisation de tous les traitements. Là-dessus Pruja nous en annonce de bien bonnes. Au nom de l'intérêt supérieur de la France, il a laissé entendre que l'U.G.F.F. accepterait de ne revendiquer que 75 à 80 % des traitements établis sur la base de 120 % du minimum vital.

Et Pruja d'aborder, avec le même esprit de générosité et de sacrifice, les autres problèmes fonctionnaires :

Congés. — Nous avons droit à 30 jours mais... au nom de l'intérêt supérieur de la France, l'U.G.F.F. a accepté la proposition gouvernementale de 21 jours, d'autant plus que les mineurs...

40 heures. — L'U.G.F.F. réclame, en principe, le paiement des heures supplémentaires à partir de la 41^e heure, mais... nous avons essuyé un refus et, au nom de l'intérêt supérieur de la France l'U.G.F.F. cherche un compromis.

fera sombrer dans l'union sacrée, avec la bourgeoisie, lors de la première guerre imperialiste de 1914-1918.

Ce n'est qu'à la suite de la grande vague gréviste, soulevée par la tuerie imperialiste de 1914-1918, par crainte des ouvriers que la bourgeoisie sera contrainte à légaliser la journée de 8 heures par la loi du 23 avril 1919.

C'est le 1^{er} mai 1916 que, dans les rues de Berlin, Liebeckt, le seul des députés socialistes allemands qui ne sombra pas dans l'union sacrée avec sa bourgeoisie — comme le firent tous les députés socialistes français — distribua un tract appelant les ouvriers allemands à la lutte pour la paix par la lutte révolutionnaire contre « sa propre bourgeoisie, l'ennemi qui est dans son propre pays ».

1^{er} mai 1947

1^{er} mai de collaboration de classes

C'est sous le signe des 48 heures, du travail au rendement et du chauvinisme que les dirigeants de la C.G.T. appellent les travailleurs à chômer le 1^{er} mai. Rien ne marque mieux l'abîme qui sépare la politique actuelle de la C.G.T., de la tradition internationaliste de lutte du 1^{er} mai, que l'abandon de la semaine de 40 heures.

Au 1^{er} mai de mascarade, les syndicalistes révolutionnaires opposeront un 1^{er} mai de préparation des luttes revendicatives.

Bientôt la tradition révolutionnaire du 1^{er} mai sera renouée.

COMMISSION D'EMPLOI A LA RADIO

En vue de réaliser des économies et de diminuer ainsi les charges de l'Etat, la loi du 23 décembre 1946 supprime 50.000 emplois dans les Administrations publiques. En application de cette loi, la Direction de la Radiodiffusion va procéder au licenciement de 300 personnes.

L'U.G.F.F. accepte le principe même des compressions, car il est nécessaire de remédier au gonflement excessif des services administratifs. A ceci, on peut répondre : oui, il faut supprimer la bureaucratie parasitaire, mais cela est avant tout fonction d'une organisation rationnelle du travail; on diminue le personnel, mais la paperasserie n'est pas pour cela supprimée.

Des économies possibles

C'est un véritable défi au bon sens que de parler d'économies à la Radio, surtout quand on ne fait rien pour mettre un terme au gaspillage effréné des crédits dans les séances artistiques. Dans une récente Assemblée, le Secrétaire général du Syndicat a donné des indications précises sur le coût élevé de certaines émissions. L'émission de Max Régner « Suivez le guide » coûtait 5.000 francs, celle du jeudi « Bob et Bobette » revient à 25.000 francs, la participation souvent contestable des orchestres de variétés dans certaines émissions est de l'ordre de 30.000 francs. Sur un autre plan, la dispersion des services de la Radio dans 35 immeubles grossit considérablement les frais généraux. Mais ce qui est mieux, c'est que, pour faire des économies, on va licencier du personnel d'exécution et arrêter le recrutement, mais comme on manquera de main-d'œuvre pour faire exécuter les travaux, on fera appel à l'industrie privée.

Le lampiste paiera les parasites subsisteront

Lors des travaux de la Commission de licenciement et de déchargement des cadres prévu par la loi du 15 février 1946, un certain nombre d'emplois de cadre avaient été supprimés. Mais sur l'intervention du ministre de l'Information, la direction a rétabli et maintenu en fonction les titulaires de ces emplois; par contre, le petit personnel touché par les mesures de compressions a bien été effectivement licencié.

Les journalistes, les speakers mensuels licenciés ont été repris soit au cachet ou à la pige; de plus, un journaliste à la « pige » coûte plus au budget qu'un mensuel. Alors, où sont les économies?

Aussi on va recommencer l'opération, les 300 emplois supprimés à la Radio représentent une diminution des crédits alloués sur le

Vers de nouvelles luttes revendicatives

Vers de nouvelles luttes revendicatives?

Les ouvriers de la métallurgie sont-ils maintenant résignés à vivre dans la misère ou, au contraire, préparent-ils de grandes luttes pour leurs salaires?

Le raidissement des patrons, appuyés du gouvernement tout entier, et les efforts des bureaucraties syndicales pour étouffer et isoler les mouvements ont rendu de plus en plus difficile la victoire des grévistes. Au début, des grèves isolées, de courte durée, ont facilement donné entière satisfaction aux ouvriers; par la suite, les résultats ont été de plus en plus maigres pour des grèves toujours plus longues.

Devant ces difficultés accrues, les débrayages sont devenus maintenant plus rares.

Faut-il en déduire que les salariés sont maintenant résignés à supporter des conditions d'existence de plus en plus misérables?

Nous ne le pensons pas. Ce qu'il y a, c'est que les difficultés des grèves qui viennent d'avoir lieu, entre autres l'échec d'un mois de grève dans la presse, sont de sérieux motifs d'hésitation.

COALITION DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT.

1^o Il est apparu, ces derniers

temps, que les patrons sont décidés, pour maintenir leurs profits, à opposer aux revendications ouvrières le refus le plus obstiné. Pour augmenter leur force, on sent qu'ils obéissent à des consignes communes. Le Gouvernement, de Recloux à Thorez, en passant par Croizat, ministre du Travail de combat, non seulement appuie le patronat, mais encore lui suggère ou lui impose (exemple la grève de la presse) des moyens de lutte contre la classe ouvrière. Le souci d'éviter à tout prix que se rompe le front patronal fait partie du plan de politique anti-ouvrière du gouvernement Ramadier. Il consiste à duper les masses (mensonge des 5 % et des 10 %) pour les exploiter davantage (plan Monnet, 48 heures) en s'opposant à toutes revendications (blocage des salaires).

Puisque les patrons et le gouvernement savent s'unir contre les salariés, il est nécessaire que, de leur côté les salariés établissent un puissant front de combat pour défendre leur droit à la vie.

Si une usine se met en grève, isolée, sans appui, elle risque d'aboutir à des résultats limités ou même à un échec après des semaines épuisantes. La première tâche qui doit se poser aux ouvriers en grève après le déclenchement du mouvement, c'est d'établir la liaison avec les usines voisines, de demander, dans ces

chapitres destinés au paiement du personnel; à nouveau, on supprimera journalistes, speakers mensuels, et on les reprendra au cachet; mais pour la dactylo, le technicien, l'employée aux écritures, l'opération n'est pas réalisable et ce sont ceux qui par leur travail contribuent au développement de la Radio qui seront effectivement licenciés.

Où mène la collaboration de classe

Les responsables du Syndicat National vont participer aux travaux de la Commission de licenciement pour, paraît-il, défendre le petit personnel, mais, en fait, pour avaliser les décisions de la Direction.

Ceux qui ont participé aux travaux de la première Commission de licenciement et de déchargement des cadres savent par expérience que, n'ayant aucun pouvoir réel dans la gestion, leurs propositions et suggestions resteront lettre morte. La reconstruction de la Radio, elle passe par la lutte contre les licenciements, elle passe aussi par la lutte pour des salaires décents, car la Radio ne pourra faire face à ses tâches que dans la mesure où elle pourra payer une main-d'œuvre qualifiée. Il faut choisir entre la collaboration de classe et la lutte de classes. Ceux qui collaborent ne peuvent pas plus reconstruire la Radio, qu'ils ne peuvent défendre les intérêts du personnel.

usines, la convocation d'Assemblées générales du personnel devant lesquelles ils exposeront les motifs de leur grève, où ils demanderont non seulement une démonstration de solidarité mais le déclenchement de mouvements revendicatifs analogues au leur en unifiant leurs revendications, en établissant en commun leur cahier de revendications. Généralisée à la région, avec l'appui de la population, la grève aura déjà beaucoup plus de poids et de chance rapide de succès. Il faudra ensuite la populariser, obtenir que chaque corporation engage nationalement le même combat.

La C.G.T. inféodée aux partis et au gouvernement.

2^o Mais, dira-t-on, la C.G.T. forte de 6 millions d'adhérents, représente une force importante capable si c'est nécessaire de mener la lutte.

Ce qui est tragique justement c'est que, sans parler de Jouhaux depuis fort longtemps traître à la classe ouvrière, la direction de la C.G.T. est entre les mains des partis communiste et socialiste qui, par ailleurs, collaborent activement au sein du gouvernement avec les représentants des patrons pour appliquer une politique anti-ouvrière.

C'est d'abord toute la gamme des calomnies adressées aux grévistes. Puis l'isolement, la fragmentation des mouvements qui éclatent, ce qui aboutit à jeter la confusion, à briser les ouvriers à les diviser, à les démoraliser quand ils luttent sans soutien financier de leur Syndicat.

D'autres moyens consistent à canaliser le mécontentement lorsqu'il devient trop grand par des revendications qui seront abandonnées progressivement (minimum vital de 103.000-84.000 finalement abandonné), à provoquer des manifestations stériles au Champ de Mars ou à préconiser la course aux primes de rendement.

Comment vaincre!

Pour les ressources, s'il est peu probable de pouvoir obtenir une aide financière directe des dirigeants du Syndicat, il faut penser qu'à la base, dans les usines, les ouvriers qui ont les mêmes préoccupations que les grévistes seront tout à fait disposés à les comprendre et à les soutenir, il faut donc par tous les moyens faire appel à la solidarité des usines voisines et à la population.

Pour vaincre dans les usines l'opposition systématique des responsables Jouhauxistes ou Frachonistes hostiles à la grève, il est nécessaire que les éléments syndicalistes révolutionnaires se regroupent. Ils devront mener la lutte dans leur syndicat en exigeant le respect de la démocratie qui doit leur permettre de défendre leur programme et leur méthode d'action devant l'ensemble du personnel. Il importe aussi de rassembler tous les ouvriers de tendances politique ou syndicale différentes mais disposés à imposer les revendications ouvrières par l'action. Il sera nécessaire que des liaisons soient prises avec d'autres usines pour éviter l'isolement en cas de mouvement.

C'est dans la lutte qu'apparaîtront les meilleurs défenseurs des intérêts ouvriers face au patron, que se révéleront de nouveaux camarades aptes à diriger le mouvement. Nul doute que des militants jusqu'à maintenant abusés par la désastreuse politique des chefs syndicaux se retrouveront alors avec eux pour constituer dans des comités de grève une nouvelle direction. Cette direction aura non seulement la confiance dans l'usine mais deviendra aussi prépondérante dans la région.

Pour généraliser les luttes, seule façon d'obtenir la victoire, il faut savoir au départ unifier les revendications sur lesquelles elles s'engageront. Dans l'immédiat, exiger 10 francs de l'heure d'augmentation pour tous, comme acompte, sur un minimum vital qui sera ensuite basé sur le coût de la vie, doit être la revendication centrale.

R. FONTANAIS.